

927285/2/1

Peran 19 Mars 1881

Mon cher Maître

Je vous envoie, au sujet du  
braulde T'or de Campoch, le  
Supplément de renseignements  
ci-joint. Il me paraît en résultat  
que tous à terrains ayant été remanié,  
le braulde a pu courir et qu'il  
sera difficile de trouver le point  
de la réputation si même il y a  
en réputation. En tout cas, ce

927285/212

matelots dont faire mon  
correspondant me permettra de poser  
d'anciens tumuli déconseillés par  
le défrichement. Le problème me  
serait si difficile à résoudre que je  
veux faire la moins.

J'ai une autre question  
sur les lignes conventionnelles. Je  
vais me mettre le brouillon -  
Bonne

Bonne  
Jacques Fabre

Danvers le 12 Mars 1881

Monsieur le Maire,

Je viens aujourd'hui compléter ce qui manquait  
à ma lettre depuis hier. Le bracelet a été découvert  
à une profondeur de 0,30 Centimètres par le M<sup>e</sup> Justin  
Barry domicilié au 2<sup>e</sup> étage du Cap de Bonne  
dans la propriété de M<sup>e</sup> Castanig maire de St Léon  
Cette propriété compliquée en plus a été achetée par le  
M<sup>e</sup> nommé et deux autres individus pour y mettre de la  
vigne - Le point où a eu lieu la découverte est au  
tableau ci-dessous indiquant tout le quartier environnant.  
Ce sont des familles; seulement le manoir, particulier  
ou bien à brame soit le bracelet, soit les Marlins,  
soit les nombreux gl. varieis poteries dominent les  
manoirs voisins. Est-ce du fait de l'homme  
ou de la nature? Vous débrousserez avec M<sup>e</sup> Barthélémy.

Jeudi j'ai rapporté de nouveaux fragments  
de poterie, depuis un cilal, de silex presque  
noir - ardoise - 4 centimètres sur 3. j'ai aussi  
trouvé une petite pierre non agulieuse, roulée  
par caux par un écoulement - Je n'ai pu retrouver  
un cil de pierre formant caisse - Et la paroisse  
je ne suis pas allé assez profond. Je ne  
sais pas toujours où il y a dans le vaste  
département de la Vendée proche, j'aurai une aide  
serieuse. Je puis ajouter que les poteries  
les charbons et le brûlage forment sur  
le même plateau trois endroits distincts,  
une distance de 40 mètres environ les sépare -

Dans mon envoi vous aurez remarqué une  
boule de sable agglomérée ; j'ai rencontré  
plusieurs de ces boules. Que sont-elles ? Je retrouve  
également un autre matériau qui devrait être  
du minerai d'asphalte - Je conserve toutes ces  
rélicques avec le plus grand soin -  
Je n'ai que le regret de n'être plus plus  
comptable pour vous fournir des renseignements

922285/215

plus claires - Une chose ne me manque pas c'est  
la bonne volonté -

Adieu Mon Bon Maître, Veuillez faire  
à nouvelle expression de mon absolue  
désirance -

B. Collet

Monsieur Faugère-Dubourg  
Maire de Vierac

Vierac

9131588226